

Montréal, le 19 juillet 2017

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>c</sup> Dominique Neuman  
1535, rue Sherbrooke Ouest  
Rez-de-Chaussé, Local Kwavnick  
Montréal (Québec) H3G 1L7

**Objet : Demande d'approbation d'un programme pour la conversion à l'électricité des équipements fonctionnant au mazout ou au propane dans les marchés commercial, institutionnel et industriel**  
**Dossier de la Régie : R-4000-2017**

---

Maître Neuman,

La Régie de l'énergie a bien reçu votre correspondance de ce jour lui demandant de reporter le dépôt du mémoire de SÉ-AQLPA **au vendredi 21 juillet 2017 à 12 h**. La formation au dossier me prie de vous faire savoir qu'elle autorise ce délai pour les motifs exprimés.

Veillez agréer, Maître Neuman, l'expression de nos sentiments distingués.

***Louis Legault, avocat pour***  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ne